

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 10 - 14

Séance du 12 octobre 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représenté : 7

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames CIDALE Amandine, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**MISE A LA REFORME
DE VEHICULES
ET
MATERIEL**

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)

Conseillers Municipaux : Mesdames Beatrice AIELLO (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER), Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à Monsieur le Maire), Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Jacques LEPACHELET), Cynthia GROC (procuration à Madame Astrid MANOUKIAN), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame Corinne ROCHE-SANNA), Monsieur Alain BERARD (procuration à Monsieur Yvan MAUBE).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul ROCHE

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20211012-DEL20211014-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Il est proposé au Conseil Municipal de prononcer la mise à la réforme des biens et matériels communaux suivants, dont l'état de vétusté ou les altérations irréparables ne permettent plus leur utilisation par la Collectivité :

TYPE	IMMATRICULATION	ANNEE	ETAT	DESTINATION
CITROEN C15	4979 ZV 83	21/03/2000	Véhicule vétuste ne passe plus au contrôle technique Réparations trop onéreuses	Webenchère
NISSAN Benette	842 ATZ 83	18/06/2004	Véhicule vétuste ne passe plus au contrôle technique Réparations trop onéreuses	Webenchère
RENAULT MASTER	968 AQG 83	22/04/2002	Véhicule vétuste ne passe plus au contrôle technique Réparations trop onéreuses	Webenchère
KYMCO AGILITY SCOOTEUR 50	AP 489 L	30/09/2008	Véhicule en état de fonctionnement mais n'est plus utilisé	Webenchère
IVECO POLYGRUE	219 BDX 83	24/12/2001	Véhicule volé	
ISEKI SF 370 TONDEUSE STADE	100462/004575	19/05/2015	Tondeuse en état de fonctionnement mais qui a été remplacée par une tondeuse plus performante	Webenchère

La Commune de Saint-Cyr-sur-Mer est abonnée depuis 2015 à la plateforme dématérialisée de vente aux enchères « Webenchères.com », dédiée aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Il est donc proposé la mise en vente des véhicules et matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com ».

Les biens restant invendus seront mis à la destruction.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide la mise en vente des véhicules et matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com ».

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20211012-DEL20211014-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021